



L'Etoile des Enfants Assemblée Générale du 23 octobre 2016

Le dimanche 23 octobre 2016, s'est tenue la treizième Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (31), le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration, puis présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 04 octobre 2015. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2015 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2016.

Les points exposés ont été les suivants :(cf. rapport d'activité 2016)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**
2 Conseils d'Administration (04/12/2015, 28/04/2016) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets financés.
- **Les actions de collecte des fonds** : Il s'agit des adhésions, des dons, des manifestations (détaillées dans le rapport d'activité). Ces actions prévues et actualisées en permanence entrent dans le cadre du fonctionnement normal de l'association comme celle organisée ce 23 octobre 2016 « Le Cours de la Penzé » qui a comptabilisée 186 personnes (77 marcheurs et 109 coureurs).
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes** : aucun dossier de demande de subventions n'a été déposé. L'association vit sur le fond des actions, les adhésions et les dons des adhérents.
- **Les actions de communication** : parution du bulletin une fois par an ; plaquette informative et diaporama sur l'association ; notre site internet en cours de remise à niveau, les interventions auprès du public lors des différentes manifestations, la presse locale qui présente les actions que mène l'association.
- **Le point sur le nombre d'adhérents** : 84 adhérents comptabilisés fin septembre, dont une grande majorité du Finistère. L'année n'est pas terminée et quelques nouveaux adhérents depuis cette date qui laissent prévoir une augmentation d'ici fin décembre. Ne pas hésiter à relancer ceux qui ont « oublié » leur cotisation et remerciements à tous les fidèles qui renouvellent chaque année leur adhésion.
- **Le montant de la cotisation annuelle** : 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- **Les projets sur lesquels l'association « L'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques LOUARN

Poursuite de l'engagement auprès des écoles de Madras : Injambakkam et Neelangarai qui ont demandé une cuisine pour (8000 €) et une classe supplémentaire (11000 €). Les réserves de l'association ne permettant pas à l'heure actuelle d'assumer ces projets, les arbitrages se feront lors du prochain C.A qui se réunira avant la fin de l'année.

Poursuite des parrainages d'enfants en vue de l'aide à leur scolarisation (frais de scolarité, uniforme...pour un coût de 15 €/mois). Versement de 1 620 € en juillet 2016 pour 9 adolescents.

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

L'EDE avait donné son accord pour soutenir à nouveau le CREN de Réo (2000 €). Cette somme a été remise en main propre par Joël Baron au responsable du CREN, en janvier dernier, pour couvrir les besoins nutritionnels des enfants malnutris modérés et sévères, et la prise en charge des orphelins, jumeaux, triplés, enfants de mères malades... L'aide de l'étoile des enfants a permis de sauver des vies. A lire la présentation détaillée du bilan du CREN dans le Rapport d'Activité.

Par ailleurs, 600 € ont été mis en réserve lors du C.A du 28/04/2016 pour soutenir (en partenariat avec l'association « BIIGA ne MÔNA ») la création d'une halte-garderie. La responsable sur place a indiqué cependant que si notre association avait des priorités ailleurs, il n'y avait pas de problème. A voir et à délibérer lors du prochain C.A.

Uruguay : suivi du dossier par Pascale TILLY

Fin du projet suite à la dissolution de l'association « Casa Talitha Koum » partenaire de l'étoile des enfants. (voir Rapport d'Activité)

Haïti : dossier suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU

Depuis le début du projet, l'étoile des enfants a versé la somme de 18 000 € pour la construction de l'Ecole St Paul de Fond-Tortue, bâtiment géré par la commune et subventionnée pour moitié par la paroisse ; et pour la construction de l'Ecole étoile des Enfants, privée, gérée par une petite association de parents et d'institutrices mais subventionnée par la commune pour son fonctionnement et entretien. Ces 2 écoles ont été très endommagées par l'ouragan Matthew, emportant toitures, structure du bâtiment (chute arbre), panneaux solaires pour l'école Etoile des Enfants, équipement intérieur. Le devis n'a pas encore été établi mais se chiffrait autour de 2000 € pour refaire toiture et panneaux photovoltaïques de l'école EDE.

En mai dernier 2000 € ont été versés pour la construction (qui s'étalera sur 3 ans) d'un centre culturel, éducatif pour les enfants de Baraderes (coût de l'opération environ 14 000 €).

Cette construction a démarré en décembre dernier et heureusement, l'établissement d'une clôture d'enceinte du site a retardé la pose du toit. Ce bâtiment n'était pas couvert et est resté intact.

L'URGENCE : Remettre en route les écoles car sinon 25 % des enfants scolarisés n'iront plus à l'école. Faire la toiture du centre culturel.

Actuellement en raison des problèmes économiques suite au séisme, l'accès au village est difficile. Un article de L'étoile des enfants « Opération HAÏTI » est paru dans le journal « Le Télégramme » Finistère Nord pour soutenir notre action mais pas de retour concernant cet article. (voir pièce jointe).

Madagascar : suivi du dossier par Annie et Jos LE MOIGNE

Rappel et description du projet en cours de prise en charge d'enfants porteurs d'un handicap ou de malformation que la chirurgie peut corriger de manière définitive (voir Rapport d'Activité) et leur permettre par la suite de devenir autonomes en construisant un projet de vie.

Les 2000 € versés en mai 2016 ont permis :

- un appui nutritionnel pour les enfants hospitalisés. Cet hôpital est le seul centre de santé du pays qui peut recevoir des enfants cancéreux. La nourriture n'y est pas fournie d'où une aide nutritionnelle de farine protéinée, riz, fruits, yaourts. A savoir : coût de 1,66 € enfant/jour.

- Soins et appareillages des enfants porteurs d'un handicap (voir Rapport d'Activité).

En 2015, 38 enfants ont ainsi été pris en charge (bilan préopératoire, visite pré anesthésique, médicaments, frais de bloc opératoire, opération, contrôles, hébergement).

Népal : suivi du dossier par Raymond MORVAN

Action ponctuelle pour le village de Kiraché qui a été touché par le tremblement de terre survenu en mai 2015.

- 500 € versés pour l'acquisition de serres de fortunes afin de permettre à la population de s'alimenter. Cette somme a été remise à Mr MO... de Saint Gaudens qui se rendra au Népal début novembre et qui aura en charge l'achat des serres. Cette personne est en contact téléphonique avec Raymond Morvan qui s'occupe de cette action ponctuelle et qui nous transmettra des informations début 2017.

- **Les orientations 2016/2017 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2017 à nouveau sur notre soutien aux écoles de Madras-**INDE**, d'**HAÏTI**, au CREN de Réo au **BURKINA-FASO** , aux enfants hospitalisés à l'Hôpital de jour d'Antananarive -**MADAGASCAR**.

- **Rapport financier**

Il apparaît que :

- A la date du 30 Septembre 2016, l'association a une disponibilité de 10046.95 € (3 196.42€ sur le compte courant, 6 850.53 € sur le livret bleu).
- Le compte de résultat est en déficit (voir feuille remise à l'assemblée) et compensé par les réserves.
- Les missions sociales (Inde, Madagascar, Burkina Faso, Madagascar, Haïti et Népal) pour 2016 représentent un budget de 8205.75 €.
- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira en novembre.

Il a été ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'Administration :

Sortants : ANDRE Marie-Nicole ; BARON Joël ; BONTHONNEAU Catherine ; BONTHONNEAU Michel ; BOZEC Marie-Claire ; COLMOU Jean Rémy ; DHEILLY Nicolas ; LE STER Patrick ; LEBEAU Gérard ; LOUARN Jacques ; MORVAN Raymond ; TILLY Pascale.

Entrants : ARZUR Gisèle ; BARON Joël ; BONTHONNEAU Catherine ; BONTHONNEAU Michel ; BOZEC Marie-Claire ; COLMOU Jean Rémy ; GRALL Pierre ; LE MOIGNE Annie ; LE MOIGNE Jos ; LEBEAU Gérard ; LOUARN Jacques ; MORVAN Raymond ; TILLY Pascale.

Bienvenue Gisèle, Pierre, Annie, Jos, qui nous rejoignez dans le bureau de l'association.

Merci Marie-Nicole, Nicolas, et Patrick pour le temps donné à « l'étoile des enfants » et aux bons moments passés ensemble.

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 3 ans soit jusqu'en 2019, les anciens membres verront leur mandat prendre fin à la prochaine Assemblée Générale, soit en 2017.

A l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ; le nouveau Conseil d'Administration ont donc été adoptés.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association, parfois dans l'ombre mais au combien efficaces ! MERCI à tous et à toutes. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention, les comptes et comptes-rendus étant à la disposition de tous.

Le 25 octobre 2016.

La Secrétaire
Catherine BONTHONNEAU



Le Président
Jacques LOUARN

